

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq mai à 19h00, le conseil s'est réuni sous la présidence de Stephen GAUTIER, maire.
Réunion tenue en séance publique à la mairie.

Présents : Martine BUGNOT, Marc de CLAVIERE, Stephen GAUTIER, Jérôme LACOUR,
Elise MERCIER, Daniel MOREL, Ophélie MOREL, Madeleine ORIOL, Eliane RAVISTRE,
Carine RIGOLLET, Diane SUIPHON, Gérard TUFEL, Michel VUGNON

Ayant donné pouvoir : Manuel CARNEIRO à Jérôme LACOUR

Absent : Jilian MILLET

Secrétaire de séance : Ophélie MOREL

Date de convocation : 30/04/2025

1. APPROBATION COMPTE RENDU DE REUNION

Ce point est reporté à la prochaine séance.

2. INFRASTRUCTURES

BATIMENTS

Salle polyvalente : Daniel MOREL informe que le démontage et évacuation des équipements intérieurs de la salle polyvalente ont été réalisés par l'agent technique. Les travaux de rénovation énergétique sont lancés.

L'entreprise REMUET TP a effectué la mise en sécurité du chantier le 05/05/2025. L'accès au parking de la salle polyvalente se trouve ainsi modifié. Une information sera diffusée à la population.

Il a été décidé lors de la dernière réunion de chantier de remplacer le bar. La commission fera établir des devis pour la réalisation de ces travaux. Par ailleurs, il a été prévu dans l'appel d'offres de réparer l'escalier d'accès à la garderie périscolaire. Le Conseil approuve le devis présenté par l'entreprise REMUET TP pour réaliser des escaliers neufs.

Cour et jardin mairie : Jérôme LACOUR et Daniel MOREL se chargent d'inspecter un portail d'occasion qui pourrait servir pour l'accès au jardin par le bief.

WC publics : de nouveaux faits de vandalisme ont été commis, dont une porte forcée et cassée. Les WC ont été fermés temporairement.

ASSAINISSEMENT

Station d'épuration : Stephen GAUTIER rappelle que la commune recherche actuellement un bureau d'études pour réaliser l'étude de dimensionnement de la future STEP.

DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE (DECI)

En prévision de l'aménagement des premières aires d'aspiration aux lieux-dits Maillard et Terre des Bois, la commission Infrastructures projette de visiter des installations réalisées dans d'autres communes.

VOIRIE

Route de la Broyère : la tête de pont sur le Bief de Moulin est cassée. De nouveaux panneaux indiquant la largeur maximum des véhicules seront à prévoir.

Route de la Bresse/Route de la Dombes : MCS TP procédera prochainement au démontage et à l'évacuation des jardinières en brique.

Sécurisation Route de la Dombes : Stephen GAUTIER informe l'assemblée de la préoccupation des élèves vis-à-vis de la vitesse des véhicules dans le village. Si l'effet du radar pédagogique de l'entrée Sud de la commune est certain, la circulation accélère ensuite fortement. La commission évoque les différentes solutions pour ralentir la circulation Route de la Dombes, dont l'installation d'une feu tricolore pour sécuriser le passage des élèves en face de l'arrêt du bus scolaire situé Place de la Bascule.

Fauchage d'accotement : afin de maintenir une bonne visibilité sur les voies communales, Daniel MOREL se rapprochera de l'entreprise BELOUZARD dans le cadre du contrat d'entretien des accotements.

3. CADRE DE VIE

COMMUNICATION

Délibération n° 2025-04-027 : fibre optique et téléphonie – choix prestataire

Le Maire rappelle le projet de bénéficier de la fibre optique déployé par le SIEA dans les bâtiments publics de la commune. Des entreprises ont été consultées pour réaliser le raccordement au réseau fibre optique et proposer des solutions de téléphonie adaptées à chaque site et aux besoins de la collectivité. Il précise que, dans ce cadre, trois offres ont été reçues et examinées par la commission Cadre de Vie, comme suit :

ENTREPRISE	COUT INSTALLATION (HT)	COMMUNICATIONS (HT) par an
RHONE TELECOM	0,00 €	6 091,00 €
CELAHO	4 840,00 €	5 089,00 €
ORANGE BUSINESS	0,00 €	5 988,00 €

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, après en avoir délibéré, décide de retenir la proposition de l'entreprise ORANGE BUISNESS. Il autorise M. le Maire à signer tout document dans le cadre de ce dossier.

URBANISME

SCI PORTE DE LA DOMBES : dans le cadre de l'arrêté de péril imminent ordonnant la démolition de l'immeuble sis 4 route de la Bresse, le Conseil municipal constate que la façade Est de cet immeuble (mitoyenne avec le porche du logement mitoyen situé Route de Servas) n'a toujours pas été étayée par le propriétaire à ce jour, et ce malgré les mesures d'urgence préconisées dans le rapport d'expertise. Des entreprises de maçonnerie ont été contactés par la commune pour réaliser la démolition de l'immeuble en lieu et place du propriétaire, dont la carence est avérée. Cependant, le risque d'effondrement de l'immeuble mitoyen est réel et celui-ci doit être protégé lors de la démolition. Le Conseil municipal décide de consulter à nouveau son conseil juridique.

URBANISATION

Zone 1AU Ouest : le Maire présente le projet réactualisé d'aménagement de la parcelle située en face de la salle polyvalente. Le projet comporte 21 lots, dont 6 lots en prêt social location accession et 15 lots de terrain constructible de 800 à 1100 m² (une maison par lot). L'ensemble sera desservi par une voie ouverte. Ain Habitat envisage le dépôt du permis d'aménager en juin 2025.

Zone 1AU Nord « Maison Blanche » : la dernière version du projet d'aménagement a été refusée par la commune pour non-respect des dispositions du Plan Local d'Urbanisme. Un nouveau rendez-vous est fixé avec ATHELIA le 02/06/2025.

4. ENFANCE JEUNESSE

VIE SCOLAIRE

Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) : le plan décrivant la conduite à tenir face aux risques majeurs et menaces pour les écoles de la commune est en cours de réactualisation. Quelques travaux de serrurerie seront à prévoir au sein des écoles pendant la période estivale.

Décès Pascale BROYER MORANDAS : Carine RIGOLLET informe l'assemblée de la disparition prématuré d'une ancienne enseignante de l'école primaire de la Source. Elle propose que la commune publie un article dans le bulletin municipal 2026.

Départ des élèves de CM en 6^{ème} : la remise des dictionnaires est programmée le 26/06/2025 à 19h00 à la mairie.

PERISCOLAIRE

Centre de Loisirs : la vente de plants est programmée le 10/05/2025 à partir de 09h00 dans la cour de la mairie.

Cantine scolaire : un point d'organisation avec les agents a eu lieu le 15/04/2025. Une commande de chaises sera réalisée pour remplacer celles empruntées à la salle polyvalente. Les sonomètres donnent des résultats satisfaisants.

Projet Alimentaire Territorial : la commune de Condeissiat participe actuellement à un groupe de travail dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial de la Communauté de Communes de la Dombes. L'objectif du PAT est de mutualiser à terme l'approvisionnement des cantines du territoire de la Dombes. Il sera également établi un cahier des charges à destination des communes qui, comme Condeissiat, passent par RPC pour la livraison des repas. Le repas de fin d'année (repas froid) sera servi le 04/07/2025 dans la cour de l'école maternelle.

Caisse des Allocations Familiales : Carine RIGOLLET rappelle que la CAF peut apporter un important soutien, tant dans l'accompagnement technique que par ses aides financières, aux structures d'accueil qui sont déclarées. Ce dossier sera à préparer en commission Enfance Jeunesse.

ANIMATIONS

Rappel des manifestations :

25/06/2025 : Rêves de Cirque

06/09/2025 : Olympiades

5. ECONOMIE SOCIAL

ECONOMIE

Délibération n° 2025-04-028 : Groupe Rolande – exonération redevance pour occupation terrasse

Le Maire rappelle la délibération du Conseil municipal en date du 08/11/2021 fixant les redevances d'occupation du domaine public liée aux commerces à compter du 01/01/2022. Il y était précisé que le restaurant *Chez Rolande* bénéficiait d'une exonération relative à la redevance pour terrasse permanente, en raison de la prise en charge annuelle des frais de fleurissement. Cette exonération cessait de s'appliquer en cas de changement de propriétaire. Il informe l'assemblée que la société *Groupe Rolande*, désormais gestionnaire de l'établissement, sollicite l'autorisation d'utiliser la terrasse devant le restaurant. Elle sollicite également le maintien de l'exonération de redevance d'occupation du domaine public. En contrepartie, Groupe Rolande s'engage à fleurir et entretenir régulièrement les jardinières, contribuant à la mise en valeur de l'espace communal.

Le Conseil, à l'unanimité des membres présents et représentés, après en avoir délibéré, décide d'accorder à la société *Groupe Rolande* une exonération de redevance pour terrasse permanente, en contrepartie de son engagement à assurer l'entretien régulier des aménagements floraux participant à l'embellissement du domaine communal.

Bâtiment épicerie : Stephen GAUTIER rappelle que le propriétaire de l'immeuble doit avancer sur le projet de fabrication et vente de produits de la Dombes.

SOCIAL

Ateliers mémoire : Eliane RAVISTRE informe que le CLIC de la Dombes organise cinq ateliers mémoire ouverts aux habitants du territoire de la Dombes. Le premier atelier est fixé au 06/05/2025 à Villars-les-Dombes.

Atelier prévention des chutes : il s'agit d'une conférence et des ateliers destinés aux personnes âgées de 60 ans et plus. Financé par le Département de l'Ain, les ateliers pourraient avoir lieu à Condeissiat. La commission Action Sociale étudiera la faisabilité de cette action afin de la proposer aux habitants de la commune.

Octobre Rose 2025 : Eliane RAVISTRE propose au Conseil de planifier une soirée théâtre le 11/10/2025 dans le cadre de l'action Octobre Rose 2025.

Association Club des Aînés : les membres de la commission Action Sociale sont préoccupés par l'avenir de cette association. D'une part, le nombre de membres est en baisse. Par ailleurs, les bénévoles manquent pour diriger cette association, d'une grande importance pour les personnes fréquentant le Club des Aînés actuellement. Dans ce contexte, contact a été pris avec une élue de la commune de Chanoz-Châtenay où les activités des aînés sont organisées sous l'égide de l'association culturelle. Une structure similaire, si elle devait être adoptée à Condeissiat, nécessiterait l'investissement d'un élu pour organiser des rencontres régulières. Afin de recueillir les avis et les désirs des habitants, le Conseil municipal valide la proposition de la commission Action Sociale de préparer une communication auprès de la population.

6. COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES

Aucune conseil communautaire n'ai eu lieu depuis la dernière réunion.

Stephen GAUTIER rappelle que le Festival National de Théâtre Contemporain Amateur aura lieu du 28/05 au 01/06/2025.

7. CEREMONIE DU 8 MAI

Un dernier point est fait pour l'organisation de la cérémonie.

8. QUESTIONS DIVERSES

Gendarmerie de Châtillon-sur-Chalaronne : Stephen GAUTIER informe l'assemblée que l'inauguration de la nouvelle caserne « Colonel Lamblot » a eu lieu le 25/04/2025 en présence de Bruno RETAILLEAU, ministre de l'intérieur et Chantal MAUCHET, préfète de l'Ain.

Circuit PDIPR : Eliane RAVISTRE informe que la signalétique a été installée, le circuit pédestre sera à vérifier prochainement par les élus.

La séance est levée à 21h00